

# La CJC : missions, investissement



## 1- Le contexte d'implantation d'un programme « jeunes relais de la CJCA »

Ce programme est proposé pour une CJC qui a déjà implanté une CJCA dans une structure et qui souhaite impliquer des jeunes pour améliorer l'accès aux soins de ces derniers.

De part son expérience de CJCA avec la structure, la CJC sera en capacité de mesurer la faisabilité d'un tel projet au sein de cette structure.

## 2- Les missions de la CJC

La CJC aura pour missions :

À destination des référents  
(tuteurs et organisationnels)

- Présenter le projet à l'équipe et à la direction
- Informer en continue l'équipe et la direction sur les grandes étapes et avancées du projet
- Recueillir les inscriptions des professionnels volontaires
- Planifier les dates de formation
- Former sur 6 séances de 2h et organiser un temps de convivialité
- Créer et administrer un groupe WhatsApp
- Accompagner les référents dans leurs missions. Cela peut se faire *via* le groupe WhatsApp et aussi lors des venues du professionnel de la CJC pour la CJCA sur des temps formels ou informels.

À destination des jeunes référents

- Présenter le projet aux jeunes
- Recueillir les inscriptions des jeunes volontaires
- Rencontrer individuellement chaque jeune volontaire
- Planifier les dates de formation
- Former sur 6 séances de 2h et organiser un temps de convivialité
- Créer et administrer un groupe WhatsApp
- Accompagner les jeunes référents dans leurs missions. Cela doit faire lors de temps d'échanges collectif, par exemple, sur le repas de midi ou après les cours. L'objectif sera de créer un climat de convivialité. En complément, la CJC peut répondre aux questions via le groupe WhatsApp et aussi par la programmation d'entretien individuel si nécessaire.

### 3 - L'investissement de la CJC

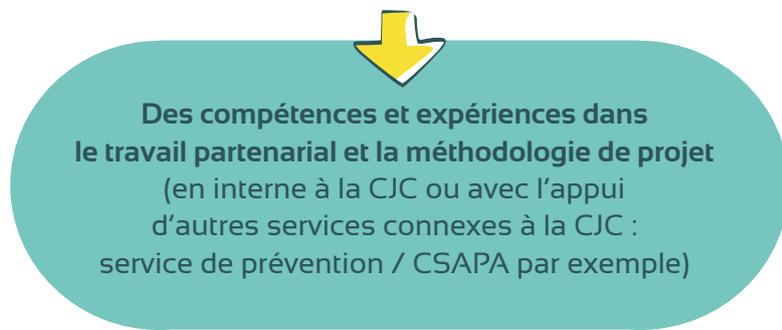
La mise en place d'un programme « jeunes relais de la CJCA » requiert des ressources humaines importantes pour la 1<sup>ère</sup> année : **0.3 à 0.5 ETP**. Ce temps permettra à la CJC de construire les outils, les programmes de formations et de réaliser toutes les missions susmentionnées en partie 2.

Toutefois ce temps peut varier selon le degré d'implication de la structure mais aussi des éventuels appuis dont elle peut profiter *via* un service de prévention par exemple.

**Le temps estimé pour les années suivantes est évalué à 0.1 à 0.2 ETP** (selon l'implication de la structure partenaire).

### 4 - Les savoirs-faire et savoirs-être

La mise en place d'un programme « jeunes relais de la CJCA » nécessite :



Si la CJC ne dispose pas de ces compétences et expertises, elle peut solliciter un appui en interne auprès du CSAPA ou du service de prévention mais aussi solliciter un appui auprès de structures compétentes pour accompagner des professionnels à la gestion de projet.